



j R G C C M B

-

PV n°10

Réunion de l'ASBL Comité Directeur du 14 mai 2026

Présents : ME STORDEUR D - MM VINCK D. - BERNAR V. - HENNIXDAL M. - BUSIEAUX M., DEGEY Ph.

Absents excusés : MM. GEEROMS F. et COLAPIETRO S.

## COMPARUTIONS - SUSPENSIONS



### A. COMPARUTIONS – SUSPENSIONS

**A1** Rapport arbitre Delbart M. Match Turati Baudour - Corpos Haut-Pays du 02-05  
Insultes et grossièretés envers l'arbitre

19h

Arbitre DELBART

Délégué visiteur : LEMBOURG Benjamin (08-10-83)

Capitaine visiteur : MICELI Tiziano (09-10-03)

Joueur visiteur BERLEMONT Nicolas (20-09-02)

Vu l'absence excusée de toutes les parties, le CD décide de mettre l'affaire en attente et de la reporter à la première réunion du mois de septembre

**A2** Rapport arbitre occasionnel DUBOIS C. Match du 18-04 arrêté à la 63ème minute Hainin A - FC Dream Team

19h30

Arbitre occasionnel DUBOIS C.

T1 visiteur: COSTER Michel (18-03.66)

T3 visiteur : FREBUTTE Erwin (19.03.83)

Capitaine visité : PAUPORTE Mathias (19.07.01) absent non excusé

Capitaine visiteur : REMY Kevin ( 07.05.94)

Délégué visité : MAKKI Foued ( 22.01.66)

Déléguée visiteuse : COSTER Justine (08-02-89)

Après avoir entendu les parties, le CD décide que le score de 5-2 est maintenu en faveur d'Hainin A.

Amende à charge de Dream Team : 35 € (arbitre 10 €, comparutions 5x5 = 25 €)

Amende à charge d'Hainin A : absence non excusée : 15 €

## B. AMENDES – SUSPENSIONS CJ – FORFAITS

### B 1 Amendes pour 2 CJ au cours d'un même match

18-04 : FC DREAM TEAM

GOFFARD Stéphane

MINARDO Flavio

Amende de **10 €** au club de Dream Team

### B 2 Amendes pour cumul de CJ en championnat dont la dernière reçue

04-04 : FC YANKEE

DEBUS Nathan

02-05 : ASF QUEVY

LEKRATY Amine

Amende de **5 €** aux clubs concernés

### B 3 Amendes administratives

Non communication de résultat par SMS (ou tardivement) :

09-05 : FC Holcim - Dynamo

Amende de **10 €** au club de Holcim

Feuilles d'arbitre :

Rentrées tardivement ou pas encore rentrées : néant

Feuilles de match incomplètes (blocs, matricule, club, délégué, etc...) :

02-05 : FC Yankee - RASSP Baudour (nom du club et matricule manquants)

09-05 : FA Ecaussinnois - RASSP Baudour (délégué manquant)

Amende de **20 €** (2 x 10) au club de RASSP Baudour

### B 4 Amendes disciplinaires

Pour avoir adopté une attitude agressive verbalement, en proférant diverses insultes et en contestant de manière excessive les décisions de l'arbitre, le club de Dream Team écope en plus d'une amende disciplinaire de **25 €** et de sévères recommandations lui sont adressées.

### B7 Forfaits en championnat

25-04 : RASSP Baudour - FC Strépy A : FF du club de Baudour

Amende de **75 €** au club de Baudour (FF après le 01/04 et art II.6.1)

09-05 : EVH - Corpo Haut-Pays : FF du club de Haut-Pays

Amende de **75 €** au club de Corpo Haut-Pays (FF après le 01/04 + dédommagement de 25 € au club d'EVH art II.6.1.)

09-05 : Strépy A - FC Yankee FF du club de Strépy A

Amende de **75 €** au club de Strépy A (FF après de 01/04 et art II.6.1)

## B 8 Calendrier

Finale de la coupe du groupement, le samedi 23/05 à 16h à la Sapinette

Finale de la coupe Bomal / Camberlin le 06/06 à 16h à Houdeng-Goegnies, stade H. Rochefort, rue du Stade (synthétique)

## C. DIVERS

**Prochaine réunion du Comité Directeur : vendredi 26-06-26**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**Café Coq wallon**

**Place Mansart, 7 à La Louvière**

